



Activités seniors
CAD-Centre d'animation pour retraités
Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy

Téléphone : 022 420 42 80
Télécopie : 022 420 42 89

Les séjours seniors hors domicile

Contexte général

Le dispositif des maisons de vacances a été créé dans le courant des années 60 afin d'offrir aux « vieillards » dotés d'une pension très faible l'opportunité de prendre des vacances et de sortir de chez eux. Aujourd'hui, cette prestation s'inscrit parfaitement dans la politique globale cantonale d'un maintien à domicile jusqu'à un âge très avancé en répondant aux critères des structures dites intermédiaires.

Les structures dites intermédiaires

Les objectifs de maintien à domicile ne peuvent être atteints sans proposer des solutions d'accompagnement à la socialisation des personnes de grand âge, lorsqu'apparaissent des fragilités et une perte notable de mobilité. Les structures dites intermédiaires (c.-à-d. entre l'institutionnalisation et le domicile autonome) interviennent sur ce terrain, que ce soit à travers les immeubles à encadrement (IEPA), les unités d'accueil temporaire médicalisé (UATM) ou de répit (UATR) et enfin les foyers de jour ou les foyers de jour et nuit.

Les maisons de vacances pour seniors

Les séjours seniors permettent de créer de nouveaux liens sociaux, de se ressourcer et de sortir du quotidien. Ils sont également essentiels aux proches aidants qui trouvent là une solution leur offrant un salutaire moment de répit.

Deux établissements¹ – le Chalet Florimont et la Nouvelle Roseraie² – offrent un total de 47 chambres doubles et individuelles permettant d'accueillir 50 personnes âgées chaque semaine. L'aménagement sur mesure des espaces facilite l'accès des personnes à mobilité réduite. Une présence est assurée 24h/24 et 7j/7 et l'accent est particulièrement mis sur la sécurité et le maintien des prestations de soutien existantes à domicile. Enfin un programme d'animations important et varié est proposé tout au long des séjours. Ces établissements situés sur le canton de Vaud bénéficient d'une convention avec les Services de maintien à domicile vaudois (AVASAD) ce qui permet la délégation et la facturation des soins.

Le public-cible

Les séjours seniors concernent un public très proche de celui des foyers de jour avec une moyenne d'âge de 83 ans, ce qui correspond aujourd'hui à l'âge moyen d'entrée en EMS. 25% des personnes accueillies ont 90 ans et plus³. La limite d'accès est finalement essentiellement liée à la situation médicale, lorsqu'elle n'est pas stable ou trop lourde. Ce taux de refus pour raison médicale avoisine les 10%.

La période moyenne entre deux séjours pour le même client est de 18 mois, le taux de renouvellement de la clientèle de 30% par année. Sur 5 ans, 2'500 personnes différentes ont accès à ce dispositif, 600 de ces personnes ont 90 ans et plus.

Les inscriptions des personnes âgées, l'administration et la gestion des promotions des séjours sont assurés depuis Genève par un secrétariat. La promotion s'organise principalement autour de 3 envois annuels aux seniors du canton (20'000 exemplaires) et de publicités payantes et gratuites dans les médias locaux et romands. Les personnes bénéficient d'un transport depuis le centre de Genève. Les séjours durent entre 7 et 14 jours selon les saisons et les thématiques.

¹ Le Chalet Florimont est actuellement fermé.

² La Ville de Genève en est copropriétaire avec l'Hospice général à part égale.

³ Le client le plus âgé ayant bénéficié d'un séjour avait 102 ans.